

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ**

**SÉANCE ORDINAIRE
9 JANVIER 2012 à 20h00
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2011
- 3 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2011 à 19h00
- 4 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 à 19h15
- 5 - Approbation des comptes
- 6 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 7 - Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports
- 8 - Renouvellement de l'assurance-caution et de la cotisation à l'ADMQ
- 9 - Désignation des représentants sur le Comité consultatif d'urbanisme
- 10 - Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité du tournoi de hockey bottines
- 11 - Prêt gratuit de la salle municipale au Comité des aînés et des bénévoles de Saint-Adelphe et au CABM et contribution pour l'envoi d'un communiqué
- 12 - Remerciements au Centre des Loisirs pour sa contribution financière au resto-remise
- 13 - Remerciements à Mme Julie Boulet pour sa contribution financière au resto-remise
- 14 - Remerciements aux bénévoles pour la construction du resto-remise
- 15 - Vente du camion incendie autopompe Chevrolet 1973
- 16 - Appui à la Cie Marcel Guimond & Fils auprès de la CPTAQ (chemin d'accès 753-106-P)
- 17 - Rejet de la proposition du Ministère des Transports concernant le fauchage des abords de routes qui sont à l'entretien dudit ministère
- 18 - Autorisation à M. Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe la convention de travail de M. Daniel Bacon, directeur général
- 19 - Autorisation à M. Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe la convention de travail de Mme Gisèle Thiffault, directrice générale adjointe
- 20 - Autorisation à M. Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe la convention de travail de M. Tony Trépanier, inspecteur en bâtiment
- 21 - Autorisation à M. Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe la convention de travail de M. Christian Trudel, employé municipal
- 22 - Appui au projet Ensemencement piscicole dans la Batiscan, désignation des mandataires autorisés et demande d'une subvention au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2012-2013
- 23 - Remboursement de taxes à M. Paul-Émile Delisle pour un loyer inoccupé pendant plus de 6 mois (313 de la Station)
- 24 - Engagement de deux pompiers sur probation (Vincent Lambert et Médéric Blanchet)
- 25 - Modification au circuit de motoneige 2012, sur la rue Principale, pour le Club Alton
- 26 - Inscription de l'inspecteur en bâtiment M. Tony Trépanier au congrès 2012 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec
- 27 - Appui financier à la Fête au village, édition 2012, prêt gratuit des tables et des chaises
- 28 - VARIA :
 - Demande à Telus pour procéder au changement du numéro de téléphone de la ligne interne du service incendie
 - Réfection Route 352 (discussion)
- 29 - Période de questions
- 30 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

9 Janvier
2012

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le neuvième jour de janvier de l'an 2012, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents, Madame la conseillère Anne-Marie Denis, Messieurs les conseillers Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin, Michel Denis et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Un contribuable assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h03.

2012-01-01 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis
Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Adelpe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire.

Adopté

2012-01-02 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2011, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2012-01-03 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2011, à 19h00, portant exclusivement sur le budget

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2011, à 19h, portant exclusivement sur le budget, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2012-01-04 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2011, à 19h15

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2011 à 19h15, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2012-01-05 Approbation des comptes

9386 Jean Rousseau	340,00
9387 Christian Trudel	88,05
9388 Tony Trépanier	20,00
9389 Hydro-Québec	2 782,81
9390 Jonathan Roberge	283,51
9391 SSQ Investissement retraite	4 319,69
9392 Telus	1 048,65
9393 Diane Pagé	875,00
9394 Paul Labranche	87,14
9395 Don Bannister	10,00
9396 Rogers	35,65
9397 Telus	90,46
9398 Hydro-Québec	1 795,87
9399 Thérèse Gagnon-Baillargeon	203,25
9400 Soc. Canadienne des Postes	77,92
9401 Symarco	1 668,20
9402 Tony Trépanier	202,86
9403 Transport Michel Roberge	25 210,24
9404 C.T.A.M.	1 239,50
9405 Hydro-Québec	431,27
9406 Acklands – Grainger	301,90
9407 A.D.M.Q.	646,91
9408 Aréo-Feu	25 541,84
9409 Mathieu Bilodeau	138,75
9410 Biolab	205,58
9411 Daniel Bordeleau	142,43
9412 Steve Bureau	120,05
9413 Citi Commerce Solutions	6,90
9414 Buroplus	243,72
9415 Canadien National	772,29
9416 Service Cité propre	4 331,47
9417 Consultant S.B.	341,78
9418 – 9419 – 9420 COOP Univert	2 417,52
9421 Croix Bleue	1 000,35
9422 Steve Delisle	150,05

9423 Dave Denis	150,05
9424 Dicom Express	31,08
9425 Distribution Robert	188,61
9426 Guy Douville	147,80
9427 Daniel Durocher	2 343,55
9428 Éditions Yvon Blais	83,90
9429 Les Éditions Crête	195,45
9430 Entrepôt de produits de bureau	175,45
9431 Everest	11,50
9432 Fédération québécoise municipalités	41,16
9433 Stéphane Fugère	54,31
9434 Yvan Gagnon	299,98
9435 Sylvain Gagnon	173,05
9436 Guy Germain	123,57
9437 Idées Fil	164,05
9438 Imprimerie Gignac	194,81
9439 Les Industries Fermco	8 202,60
9440 J.G. & M. Jacob	1 195,54
9441 Ferme Gilles Magny	2 255,72
9442 M.E.I. assainissement	56,96
9443 Mercerie Gaétan	153,80
9444 MicroGest Informatique	17,09
9445 MODOC	199,18
9446 M.R.C. de Mékinac	6 424,16
9447 Municipalité de Ste-Thècle	5 365,41
9448 Protection incendie CFS	576,23
9449 Régie incendie Centre Mékinac	1 427,41
9450 Jonathan Roberge	150,05
9451 Transport Michel Roberge	1 814,02
9452 Marie-Noëlle Roberge	95,75
9453 Jean-Guy Rodrigue	103,00
9454 Services techniques Incendie	14,25
9455 Transporteurs en vrac	3 457,75
9456 Ville de St-Tite	1 355,00

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le directeur général/sec.-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec.-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de décembre 2011 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

Québec-municipal: Invitation à adhérer au portail Québec municipal au coût de 156,65\$ en 2012

Centre des loisirs: Chèque de 4 000 \$ participation projet cabanon-baseball

Julie Boulet: Contribution au montant de 4 000 \$ pour le projet cabanon-remise

M.R.C. Mékinac: Chèque de 6250 \$ (2^e versement du montant partiel de la subvention du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet 2 année 2011)

Min. Dével. Durable, Environn.: Ristourne de 6 648 \$ programme sur la redistribution aux municipalités des redevances (élimination matières résiduelles)

Mutuelle municipalités Qc: Ristourne de 1 308 \$ assurances

Bernard Thompson: Invitation aux municipalités de Mékinac à appuyer Le Relais pour la vie hivernal de Hérouxville et trousse explicative

Marcel Guimond & Fils: Demande d'appui pour autoriser un chemin d'accès sur le lot 753-106-P dans sa demande déposée à la CPTAQ

Régie gestion mat. Résiduelles: Nouvelle tarification en 2012 au montant de 59,30\$/tonne métrique pour l'enfouissement

M.R.C. Mékinac: Chèque de 6 250 \$ (3^e versement partiel au programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet 11, année 2011)

Fermco: Remerciements aux pompiers pour le professionnalisme démontré lors de l'intervention contre l'incendie à l'usine Fermco et Félicitations au maire pour son dévouement au sein de la communauté

Min. Ress. naturelles: Programme 2012-2013 Soutien à l'ensemencement des cours d'eau

Agence Santé Services sociaux: Subvention aux Premiers répondants, paiement de 3 500\$

Indemnipro: Position de notre compagnie d'assurances dans la cause *Municipalité de St-Adelphe /C/ D. Savard C. Lamontagne* : La responsabilité civile de la municipalité ne serait pas engagée

C.P.T.A.Q.: Demande d'une nouvelle résolution municipale pour autoriser un chemin d'accès dans la demande de Marcel Guimond & Fils déjà déposée (dossier 410364)

Table Préfets Mauricie : Résolution adoptée par les Préfets de la Mauricie à l'effet de recommander aux conseils des MRC et Villes de la Mauricie de ne pas se prévaloir des possibilités offertes par le nouvel article 47.2 du Projet de loi 101 (sur les véhicules hors route); incidemment en Mauricie, la circulation des VHR serait interdite entre minuit et 6h du matin

Société d'Habitation Qc: La part municipale 2012 s'élève à 442 \$ pour la contribution de notre municipalité au financement à long terme des travaux RAM-C, représentant 10 % du déficit

Min. Transports: Offre à la municipalité pour qu'elle prenne en charge le fauchage des abords des routes appartenant au ministère, pour un montant de 311 \$ par année

Xplornet Communications: Chèque de 8 100 \$ redevances 18 mois (janvier 2012 à juin 2013)

Ass. Forest. Vallée St-Maurice: Invitation à une vidéoconférence le 12 janvier sur le thème «20 ans et globe-trotter: le succès international des forêts modèles»

OPP Guylaine Trudel: Demande pour le prêt gratuit des tables et chaises pour la Fête au village et d'un soutien financier

COMBEQ: Invitation au congrès 2012 des officiers municipaux en bâtiment les 26, 27 et 28 avril à Mont-Tremblant

2012-01-06 **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

2012-01-07 **Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe peut effectuer ou faire effectuer différents genres de travaux (excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012;

ATTENDU que ces travaux peuvent être effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux et ce, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le Ministère des Transports.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000 \$), puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention. **Adopté**

2012-01-08 **Renouvellement de l'assurance-caution et cotisation à l'A.D.M.Q.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe défraie l'assurance caution (cautionnement et responsabilité professionnelle, assurance frais juridiques) de l'Association des directeurs municipaux du Québec, au coût de 210 \$ et la moitié de la cotisation pour faire partie de cette association, soit un montant de 190 \$, le tout pour un montant total de 400 \$.

Que le montant restant de 190 \$ soit déboursé par le directeur général, Monsieur Daniel Bacon. **Adopté**

2012-01-09 **Désignation de deux représentants sur le Comité consultatif en urbanisme (reconduction de mandat)**

CONSIDÉRANT le règlement 2005-232, relatif à la création d'un comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT l'article 3.3 du règlement 2005-232 relatif à la composition du comité qui énonce ce qui suit : «Le comité est composé d'un membre du conseil et de quatre résidents de la municipalité, mais hors des membres du conseil de la municipalité». Ces personnes sont nommées par résolution du conseil;

CONSIDÉRANT que M. Michel Denis, représentant municipal et M. François Douville résident de St-Adelphe, ont été désignés en janvier 2011 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2011 et 2012 (sièges pairs, résol. 2011-01-10);

CONSIDÉRANT que Messieurs Jacques Thiffault, Mario Defoy et Michel Perron ont été désignés par la résolution 2010-01-10 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2010 et 2011 (sièges impairs);

CONSIDÉRANT l'article 3.5 du règlement 2005-232 relatif à la durée du mandat qui énonce ce qui suit : « La durée du premier mandat des membres du comité est fixée à un an pour les sièges pairs et à deux ans pour les sièges impairs. Cette durée se calcule à partir de la date de leur nomination par résolution. *Par la suite la durée du mandat est fixée à deux ans pour tous les membres...* »;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun de désigner l'inspecteur en bâtiment M. Tony Trépanier comme personne-ressource, pour donner de plus amples informations lors des visites effectuées à l'endroit où est faite la demande de dérogation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe désigne messieurs Jacques Thiffault, Michel Perron et Mario Defoy (sièges impairs) pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité de St-Adelphe et ce, pour une reconduction de mandat de deux ans (Années 2012 et 2013).

Que Messieurs Michel Denis et François Douville (sièges pairs) poursuivent la deuxième année de leur mandat respectif en 2012.

Que Monsieur Tony Trépanier soit désigné pour accompagner les représentants du C.C.U. lors des visites qui seront effectuées, suite à une demande de dérogation.

Adopté

2012-01-10 Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines

CONSIDÉRANT qu'un tournoi de hockey bottines se déroulera les 10, 11 et 12 février 2012, avec des matchs compétitifs traditionnels et des joutes amicales;

CONSIDÉRANT que les profits générés serviront à des activités de sports et de loisirs à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée à la municipalité pour le prêt gratuit de la salle municipale, du local « Le Dôme », de la salle du conseil et du restaurant;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gracieusement la salle municipale et les locaux faisant l'objet du préambule de la présente résolution, au Comité organisateur du Tournoi de Hockey Bottines (Édition 2012), les 10, 11 et 12 février 2012.

Qu'une entente de prêt devra être obtenue par le Comité organisateur, auprès du Centre des loisirs, pour le local Le Dôme et le restaurant.

Adopté

2012-01-11 Prêt gratuit de la salle municipale au Comité des aînés et des bénévoles de Saint-Adelphe et au CABM et contribution pour l'envoi d'un communiqué

CONSIDÉRANT que le Comité des bénévoles de St-Adelphe, en collaboration avec le Comité des Aînés et le Centre d'action bénévole de Mékinac, a présenté une demande pour l'utilisation gratuite de la salle municipale le jeudi 26 janvier 2012, pour la tenue de la traditionnelle rencontre intergénérationnelle;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité organisateur ont également fait une demande pour que l'envoi de l'invitation par la poste, à toute la population locale, soit défrayé par la municipalité;

CONSIDÉRANT que cette rencontre regroupe une centaine de personnes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté
Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gracieusement la salle municipale au Comité des Aînés et bénévoles de St-Adelphe et au C.A.B.M., pour la tenue de leur rencontre annuelle intergénérationnelle qui se tiendra le 26 janvier 2012 et contribue financièrement à l'envoi par la poste de l'invitation qui sera transmise aux citoyens.

Adopté

2012-01-12 Remerciements au Centre des Loisirs local pour sa contribution financière au resto-remise installé au terrain de balle

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe et le Centre des loisirs local ont dû procéder à la construction d'un resto-remise au terrain de balle car l'ancienne remise a dû être démolie puisqu'elle était en très mauvais état;

CONSIDÉRANT que ce resto-remise servira d'abri au personnel de soutien (marqueur, responsables du petit resto) et protégera différents équipements et instruments d'entretien utilisés pour la balle et le soccer.

CONSIDÉRANT que le Centre des loisirs de St-Adelphe a versé un montant de 4 000 \$, en soutien à ce projet communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères remerciements au Centre des Loisirs de St-Adelphe pour sa généreuse contribution dans ce projet communautaire.

Adopté

2012-01-13 Remerciements à Madame Julie Boulet députée, pour sa contribution financière au resto-remise

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe et le Centre des loisirs local ont dû procéder à la construction d'un resto-remise au terrain de balle car l'ancienne remise a dû être démolie puisqu'elle était en très mauvais état;

CONSIDÉRANT que ce resto-remise servira d'abri au personnel de soutien (marqueur, responsables du petit resto) et protégera différents équipements et instruments d'entretien utilisés pour la balle et le soccer.

CONSIDÉRANT que Madame Julie Boulet députée de Laviolette, a versé un montant de 4 000\$, en soutien à ce projet communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères remerciements à madame Julie Boulet députée, pour sa généreuse contribution dans ce projet communautaire.

Adopté

2012-01-14 Remerciements aux bénévoles pour la construction du resto-remise, réalisé à titre gracieux

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe et le Centre des loisirs local ont bénéficié, à titre gracieux, des services de nombreux bénévoles qui ont prêté main forte pour la préparation des fondations et l'assemblage du resto-remise au terrain de balle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères remerciements à Messieurs Tommy Abel, Renald Trépanier, Martin Styger, Anthony Trudel, Denis Bordeleau, Francis Allaire, Sylvain Bouvilliers, Gilles Cauchon, Réal Côté et Claude Thiffault, qui ont généreusement donné de leur temps pour la préparation des fondations et l'érection du resto-remise au terrain de balle.

Adopté

2012-01-15 Vente du camion incendie autopompe Chevrolet 1973

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe a mis en vente sur le site Internet Hebdo-Camion et à l'intérieur du journal *Le reflet municipal* son camion incendie autopompe Chevrolet 1973;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Et résolu :

Que suite au dépôt de la soumission de Monsieur Gaston Buisson, le plus haut soumissionnaire, la Municipalité de Saint-Adelpe procède à la vente du camion incendie autopompe Chevrolet 1973 avec réservoir, au montant de 1600 \$.

Le tout tel que présenté sur la formule de soumission, l'acquéreur s'engage à prendre le camion tel que vu, sans demander de garantie, ni d'inspection et qu'il s'en déclare satisfait.

Que l'acquéreur s'engage également à assumer les frais de transport, les taxes, les assurances et les immatriculations dudit véhicule.

Que le directeur général Monsieur Daniel Bacon soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelpe le contrat de vente et tous les documents inhérents à cette vente.

Que le directeur général M. Daniel Bacon soit mandaté pour représenter la susdite municipalité au point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adopté

2012-01-16 Appui à la Cie Marcel Guimond & Fils auprès de la CPTAQ pour autoriser l'utilisation d'un chemin permettant d'accéder aux travaux d'extraction de sable, sur le lot 753-106-P

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelpe a donné son appui à la Cie Marcel Guimond & Fils pour sa demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, visant à autoriser l'extraction de sable sur une partie du lot 753-106, dans le but d'égaliser une parcelle de terrain pour la culture de pommes de terre (Résolution 2011-11-284);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accorder une autre autorisation à la susdite compagnie afin de permettre l'utilisation d'un chemin d'accès pour la réalisation des travaux d'extraction de sable;

CONSIDÉRANT qu'à l'égard de la réglementation municipale, cette demande d'autorisation complémentaire à la demande originale a fait l'objet d'une vérification par l'inspecteur en bâtiment et en environnement et qu'elle ne contrevient pas aux dispositions du règlement de zonage en vigueur dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de St-Adelpe appuie la Cie Marcel Guimond & Fils dans sa demande complémentaire d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation d'un chemin d'accès aux travaux d'extraction de sable sur une partie du lot 753-106P.

Adopté

2012-01-17 Rejet de la proposition du Ministère des Transports concernant le fauchage des abords de routes qui sont à l'entretien dudit ministère

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports offre à notre municipalité d'effectuer elle-même le fauchage des abords de routes qui appartiennent audit ministère;

CONSIDÉRANT que le montant versé par le ministère pour l'exécution des travaux est moindre que le prix qui nous est facturé par l'entrepreneur de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelpe refuse le marché proposé par le Ministère des Transports, pour le fauchage des abords de routes et ce, pour les années 2012-2013 et 2014.

Adopté

2012-01-18 Autorisation à M. Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelpe la convention de travail de M. Daniel Bacon, directeur général

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que les membres du Conseil de la Municipalité de St-Adelpe autorisent le maire monsieur Paul Labranche à signer pour et au nom de la susdite municipalité, le protocole d'entente 2012 – 2013 relativement à la convention de travail qui s'applique à monsieur Daniel Bacon directeur général.

Adopté

À 21h10, M. le conseiller Claude Thiffault déclare qu'il a un intérêt dans la résolution suivante (2012-01-19) et ne prend aucunement part aux discussions qui ont porté sur cette résolution.

2012-01-19 Autorisation à monsieur Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe la convention de travail de madame Gisèle Thiffault, directrice générale adjointe

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que les membres du Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorisent le maire monsieur Paul Labranche à signer pour et au nom de la susdite municipalité, le protocole d'entente 2012 – 2013 relativement à la convention de travail qui s'applique à madame Gisèle Thiffault directrice générale-adjointe.

Adopté

2012-01-20 Autorisation à monsieur Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe la convention de travail de monsieur Tony Trépanier, inspecteur en bâtiment

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que les membres du Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorisent le maire monsieur Paul Labranche à signer pour et au nom de la susdite municipalité, le protocole d'entente 2012 – 2013 relativement à la convention de travail qui s'applique à monsieur Tony Trépanier inspecteur en bâtiment.

Adopté

2012-01-21 Autorisation à monsieur Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe la convention de travail de monsieur Christian Trudel, employé municipal

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que les membres du Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorisent le maire monsieur Paul Labranche à signer pour et au nom de la susdite municipalité, le protocole d'entente 2012 – 2013 relativement à la convention de travail qui s'applique à monsieur Christian Trudel employé municipal.

Adopté

2012-01-22 Dépôt d'un projet Ensemencement piscicole dans la Batiscan, désignation des mandataires autorisés et demande d'une subvention au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2012-2013

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe a préparé un projet d'ensemencement piscicole dans la rivière Batiscan; dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2012-2013 du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune;

CONSIDÉRANT qu'un rapport sur *l'Actualisation du potentiel de pêche sportive sur la rivière Batiscan dans le tronçon entre Saint-Adelphe et l'embouchure de la rivière*, réalisé en 2009 par la Firme Roche ingénieurs-Conseils, recommandait l'ensemencement, entre autres, d'ombles de fontaine et de dorés jaunes dans la Batiscan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe dépose un projet de demande d'une subvention dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2012-2013 du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le tout ayant trait à l'ensemencement d'ombles de fontaine et de dorés jaunes dans la rivière Batiscan.

Que Monsieur Paul Labranche Maire et Monsieur Daniel Bacon Directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe tous les documents ayant trait à ce programme.

Adopté

2012-01-23 Remboursement de taxes pour un loyer inoccupé pendant plus de 6 mois

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement municipal 2003-216, le 13 janvier 2003, relativement aux modalités de taxation lors de la fermeture d'un loyer, démolition de maison, loyer inoccupé ou autres situations pouvant affecter les compensations exigées pour les services d'aqueduc et d'égouts dans la municipalité.

ATTENDU l'article 6 de ce règlement qui stipule «un remboursement de taxes sera accordé aux tarifs suivants et à la condition suivante : Que le loyer soit vacant pour une période consécutive de 6 mois; en deçà de 6 mois, aucun remboursement ne sera effectué.»... « les taxes à rembourser sont les tarifs qui auront été fixés au cours de l'année d'imposition, à savoir : tarif dette aqueduc, tarif dette égout, tarif dette assainissement. » «les tarifs à rembourser seront équivalents au nombre de mois où le loyer aura été vacant durant l'année d'imposition».

ATTENDU que le loyer situé au 313 rue de la Station, , a été inoccupé pendant plus de 6 mois au 31 décembre 2011, et que par conséquent, le propriétaire a droit à un remboursement des taxes d'aqueduc dette, d'égout et d'assainissement dette;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise un remboursement de taxes réparties comme suit :

Tarif dette aqueduc 2011 125,59 \$

Tarif dette égout 2011 96,21 \$

Tarif dette assainissement 39,25 \$

Pour un total de 261,05 \$

Adopté

2012-01-24 Nomination de deux pompiers volontaires au sein du Service incendie de St-Adelphe, (Vincent Lambert et Médéric Blanchet)

CONSIDÉRANT que Messieurs Médéric Blanchet et Vincent Lambert offrent leurs services pour agir à titre de pompiers volontaires sur le territoire de St-Adelphe, selon la disponibilité de chacun;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à la nomination sur une période probatoire de 6 mois, de Messieurs Médéric Blanchet et Vincent Lambert à titre de pompiers volontaires au sein du Service incendie de St-Adelphe.

Que la rémunération versée lors d'interventions est celle qui est attribuée aux pompiers volontaires du Service incendie de St-Adelphe, sans formation.

Adopté

2012-01-25 Modification au droit de passage accordé au Club Alton pour la saison 2012 (rue Principale)

CONSIDÉRANT que les membres du Club de Motoneiges Alton ne peuvent traverser la rivière Batiscan tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas gelée en période hivernale;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe veut apporter une modification au tracé sur la rue Principale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe apporte une modification au circuit de motoneiges sur son territoire pour l'année 2012 et approuve le tracé suivant :

Circulation autorisée sur la rue Principale, à la hauteur de la rue de la Chapelle jusqu'au pont Odile-Germain-Perron et ce, tant et aussi longtemps que la rivière Batiscan ne sera pas gelée; lorsqu'elle sera gelée, les motoneigistes devront emprunter la rue de la Chapelle Est.

Adopté

2012-01-26 Inscription de l'inspecteur en bâtiment M. Tony Trépanier au congrès 2012 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement Québec

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec tiendra son congrès annuel, (17^e assises) à Mont-Tremblant, les 26, 27 et 28 avril 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise M. Tony Trépanier inspecteur en bâtiment et en environnement, à assister au congrès 2012 de la COMBEQ et défraie les coûts d'inscription au montant de 550 \$.

Que les coûts d'hébergement et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

Adopté

2012-01-27 Appui financier à la Fête au village, édition 2012, prêt gratuit des tables et des chaises

CONSIDÉRANT que l'Organisme de Participation des parents (OPP) prépare une soirée de la Fête au village pour amasser des fonds pour les activités qui s'adressent aux enfants de l'école Primadel;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière et de prêt gratuit des tables et des chaises a été présentée pour aider au financement de soirée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde un appui financier à l'Organisme de Participation des parents (OPP) de l'école Primadel au montant de 150 \$, plus le don de 5 calendriers d'Appartenance Mauricie, le tout pour contribuer à l'activité « Fête au village, édition 2012 ».

Que la municipalité autorise le prêt gratuit des chaises et des tables pour de la tenue l'événement.

Adopté

2012-01-28 Demande à Telus pour procéder au changement du numéro de téléphone de la ligne du service incendie

CONSIDÉRANT qu'un bon nombre de citoyens de St-Adelphe connaissent le numéro de téléphone utilisé en usage interne par le Service incendie local;

CONSIDÉRANT que malgré la non-publication de ce numéro dans l'annuaire, en cas de feu, certains citoyens connaissent ce numéro et pourraient le composer au lieu de faire le 9-1-1;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe demande à Telus de procéder au changement du numéro de téléphone d'usage interne du service incendie 418 322-5416 pour un nouveau numéro non publié dans l'annuaire et qui sera à l'usage exclusif du Service incendie et de nature confidentielle entre les pompiers.

Adopté

2012-01-29 Levée de l'assemblée à 21h46

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Dir. Général, Sec.-trés.
